



Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada

255 Albert Street Ottawa, Canada K1A 0H2 Bureau du surintendant des institutions financières Canada

255, rue Albert Ottawa, Canada K1A 0H2

Dossier n°: P1650-7

Le 8 septembre 2004

AUX : Chefs comptables des banques et chefs des finances des sociétés de fiducie et de prêt

fédérales

DE: Jeff Bee

Directeur, Division de l'information réglementaire

OBJET : Recueil des formulaires et des instructions à l'intention des institutions de dépôts :

Suppression de quatre relevés

Comme vous le savez sans doute, de concert avec Statistique Canada, le Comité de l'information financière (CIF), composé du BSIF, de la Banque du Canada et de la Société d'assurance-dépôts du Canada, a lancé un Projet de rationalisation des données en janvier 2004 en consultation avec le groupe des spécialistes des rapports réglementaires de l'Association des banquiers canadiens.

La première étape consistait à recenser les relevés (du CIF) qu'il conviendrait de supprimer, le cas échéant. Cette étape est maintenant terminée. Nous sommes heureux de vous signaler que vous n'êtes plus tenus de soumettre les quatre relevés suivants au-delà du 28 juillet 2004 :

Actif sous administration (J3) Permanence du capital (D3) Points saillants financiers (T3) Position de change (E4)

Nous tiendrons compte de la suppression de ces relevés du *Recueil des formulaires et des instructions à l'intention des institutions de dépôts* et du *Guide d'instruction sur le Cadre de pénalité pour production tardive et erronée (PPTE)* lorsque nous mettrons ces deux documents à jour plus tard cette année.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire du BSIF chargé des relations avec votre institution. Si vous avez des questions au sujet de la façon de remplir ou de produire les relevés, veuillez vous adresser à la Division de l'information réglementaire, au (613) 990-1889.

